

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

### DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE L'ALBIGEOIS

#### SÉANCE DU 30 JUIN 2015 À 18 HEURES 30

N° 4 - 112 / 2015 : DEMANDE DE SUBVENTION À L'AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE DANS LE CADRE DE L'ARRÊT DE L'UTILISATION DES PRODUITS CHIMIQUES POUR LE DESHERBAGE (ZEROPHYTO)

#### L'An Deux Mille Quinze, le 30 juin

Le conseil de la communauté d'agglomération de l'Albigeois s'est réuni en mairie d'Albi le mardi 30 juin 2015 à 18 heures 30 en séance publique, sur convocation de monsieur Philippe BONNECARRÈRE, président de la communauté d'agglomération de l'Albigeois.

Présidait la séance : monsieur Philippe BONNECARRÈRE  
Secrétaire : madame Anne-Marie ROSÉ

#### Membres présents :

**Membres titulaires** : Mesdames, messieurs, Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL (pouvoir de Gisèle DEDIEU), Michel FRANQUES (pouvoir de Naïma MARENGO), Muriel ROQUES-ÉTIENNE (pouvoir de Marie-Louise AT), Philippe BONNECARRÈRE, Claude LECOMTE, Bruno LAILHEUGUE, Sylvie BASCOUL VIALARD, Geneviève PEREZ, Steve JACKSON (pouvoir de Jean-Michel BOUAT), Patrick BÉTEILLE, Michèle BARRAU-SARTRES, Bruno CRUSEL, France GERBAL-MÉDALLE, Enrico SPATARO, Odile LACAZE, Fabien LACOSTE (pouvoir d'Elodie NADJAR), Pascal PRAGNÈRE, Dominique MAS, Pierre DOAT (pouvoir de Najat DELPEYRAT), Éric GUILLAUMIN, Robert GAUTHIER, Delphine DESHAIES-GALINIÉ, Dominique SANCHEZ, Christian CHAMAYOU, Jacques ROYER, Francis SALABERT (pouvoir d'Emmanuelle PIERRY), Gérard POUJADE, Anne-Marie ROSÉ, Thierry MALLÉ, Thierry DUFOUR, Michel TRÉBOSC, Jean-Paul RAYNAUD, Joëlle VILLENEUVE, Michel MARTY, Céline TAFELSKI, Blandine THUEL, Stéphane BARDY, Jean-François ROCHEDREUX, Robert AZAÏS.

**Membre suppléant présents votant** : Monsieur Philippe GRANIER

**Membres suppléants présents non votants** : Mesdames, messieurs, Jacques ROUSSEL, Philippe MARAVAL, Rino GATEFIN, Marie-Claire MALROUX, Agnès BRU, Christian LAFON, Yves CHAPRON.

#### Membres excusés :

**Membres titulaires** : Mesdames, messieurs, Gisèle DEDIEU (pouvoir à Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL), Naïma MARENGO (pouvoir à Michel FRANQUES), Jean-Michel BOUAT (pouvoir à Steve JACKSON), Marie-Louise AT (pouvoir à Gisèle DEDIEU), Patrice BEDIER, Elodie NADJAR (pouvoir à Fabien LACOSTE), Frédéric CABROLIER, Najat DELPEYRAT (pouvoir à Pierre DOAT), Sarah LAURENS, Emmanuelle PIERRY (pouvoir à Francis SALABERT), Claude JULIEN, Hélène MALAQUIN.

**Membres suppléants** : Mesdames, monsieur, Marie-Claire VABRE, Françoise FEUGEAS, Thierry LAFUENTE.

**Présents : 47**

**Votants : 47**

**SÉANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU MARDI 30 JUIN 2015**  
**N° 4 - 112 / 2015 : DEMANDE DE SUBVENTION À L'AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE DANS LE CADRE DE L'ARRÊT DE L'UTILISATION DES PRODUITS CHIMIQUES POUR LE DESHERBAGE (ZEROPHYTO)**

Pilote : Service Gestion des déchets

Autres services concernés : Affaires Générales Juridiques et Marchés  
Finances et Budget  
Mission Qualité

**Monsieur Michel TRÉBOSC, rapporteur,**

Dans le respect des mesures de protection environnementale et de santé publique, l'agglomération s'est engagée à ne plus utiliser de produits phytosanitaires pour le désherbage des espaces publics dont elle a la charge.

Des supports de communication ont été travaillés et proposés sous forme de textes et de logo afin que chaque commune puisse également relayer la démarche auprès de la population.

L'année 2015 marque donc le démarrage de la démarche ZERO PHYTO DANS NOTRE AGGLO.

L'utilisation de produits phytosanitaires avait des conséquences radicales et destructrices sur le plan environnemental. Il existe aujourd'hui peu de solutions alternatives à ces produits et les solutions mécaniques restent les plus efficaces.

L'agence de l'eau Adour Garonne propose, dans le cadre de son programme "Zero-Pesticide", d'aider financièrement à l'amélioration des pratiques phytosanitaires des collectivités. Cette aide financière peut notamment être mobilisée sur les investissements visant à l'amélioration des pratiques.

Le service propreté urbaine, en première ligne sur le domaine public face à la prolifération des herbes, souhaite acquérir des matériels (débroussilleurs nouvelle génération, brosse de désherbage pour les balayeuses...) pour pourvoir à l'arrêt de l'utilisation des produits phytosanitaires.

Aussi, je vous propose :

- de solliciter les subventions relatives aux investissements de matériels alternatifs au désherbage chimique auprès de l'Agence de l'eau Adour Garonne.

**Le conseil de communauté d'agglomération de l'Albigeois,**

**VU** le Code Général des Collectivités Territoriales,

**VU** l'avis du Bureau du 16 juin 2015,

**ENTENDU LE PRESENT EXPOSÉ**

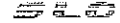
**APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, À L'UNANIMITÉ,**

Envoyé en préfecture le 06/07/2015

Reçu en préfecture le 06/07/2015

Affiché le

- 7 JUIL. 2015



D: 081-248100737-201507064\_112\_2015-DE


**SOLLICITE** les subventions relatives aux investissements de matériels alternatifs au désherbage chimique auprès de l'Agence de l'eau Adour Garonne.

**DIT QUE** les crédits sont prévus au budget général de l'exercice en cours.

**AUTORISE** monsieur le président à procéder à la signature de tout acte y afférent et à accomplir toutes les formalités nécessaires à cette opération.

Pour extrait conforme,  
Fait le 30 juin 2015,

Le président,

  
Philippe BONNECARRÈRE